

Reconnaître les sans-papiers comme partie prenante de la société

Au-delà de la crise : revendications de la plateforme pour les sans-papiers

Etat: 12.08.2020

Les sans-papiers en Suisse

De nombreuses personnes ont été durement frappées par la crise du coronavirus. En particulier, la situation des sans-papiers, précaire avant même le début de la pandémie, est apparue au grand jour, car les sans-papiers n'ont pas accès aux aides directes, même en temps de crise. En Suisse, les sans-papiers sont une réalité. Au niveau national, on estime leur nombre à au moins 100'000 personnes – elles vivent parmi nous et effectuent des tâches importantes pour la société et l'économie. La plupart des sans-papiers travaillent dans des ménages privés, la construction, la restauration ou l'agriculture. Pourtant, en cas de contact avec les autorités, ils ou elles risquent des conséquences relevant du droit des étrangers ou une expulsion. Ils et elles n'ont donc pas accès aux droits fondamentaux et aucune possibilité de faire valoir leurs droits. Les facteurs contribuant à la vulnérabilité des sans-papiers sont nombreux – le niveau des salaires ; la précarité des places de travail et les conditions de travail, assimilables à de l'exploitation ; des appartements en sous-location, trop petits et trop chers ; l'accès réduit aux soins et la crainte de s'adresser à la police en cas d'abus. Sont concernés aussi bien les sans-papiers sans contact avec les autorités que les requérants d'asile déboutés qui vivent dans des centres d'aide d'urgence et doivent se plier à des règles strictes et des contrôles policiers à répétition. Durant la crise du coronavirus, ces personnes ont souffert de l'impossibilité d'appliquer les règles de distanciation préconisées par l'OFSP et ont donc été soumises à un risque accru. Tous les sans-papiers doivent, de toute urgence, être reconnus à part entière comme faisant partie de la société et de l'économie. La crise du coronavirus a démontré l'urgence d'améliorations concrètes. Pour la première fois, la plateforme pour les sans-papiers présente des revendications et des propositions de portée nationale, afin d'améliorer la situation à court et à long terme. **La régularisation est la seule solution globale et durable susceptible de mettre fin à cette situation de précarité.** La force de la société apparaît dans la protection et le bien-être de tous.

Les revendications de la plateforme pour les sans-papiers :

1. La régularisation – aucune personne n'est illégale

Il faut faciliter l'accès à un statut légal stable pour les sans-papiers. La Suisse doit poursuivre et encourager la régularisation des personnes en situation de séjour irrégulière. Dans la procédure d'asile, il faut éviter que les personnes soient systématiquement poussées dans l'illégalité. La plateforme est convaincue que ses efforts vont dans le sens de l'intérêt des personnes concernées, ainsi que de la société et de l'économie.

2. Un soutien direct au-delà de la crise

En temps de crise, les sans-papiers doivent avoir accès à un soutien direct par le biais de mesures praticables et réalistes. La crise ne doit pas engendrer de conséquences négatives à long terme pour les conditions de vie des sans-papiers.

3. Des moyens d'existence sûrs pour tous

La situation légale, sociale et économique des sans-papiers doit être améliorée. La Constitution fédérale garantit les droits fondamentaux. Ceux-ci doivent s'appliquer à tous et doivent pouvoir être revendiqués dans la vie courante – indépendamment du statut de séjour.

Concrétisation des trois revendications :

1. Régularisation – aucune personne n’est illégale

L’ensemble des problèmes découlant de la situation d’illégalisés des sans-papiers peut être résolu de manière pragmatique et durable par une régularisation collective. **L’accès à un statut légal stable pour les sans-papiers doit être facilité. La Suisse est appelée à poursuivre et à encourager la régularisation de toutes les personnes en situation de séjour irrégulière.** Cela permet d’éviter une augmentation continue du nombre de sans-papiers.

Un premier pas peut être franchi en harmonisant les processus et les conditions régissant les **demandes pour cas de rigueur** et en les rendant transparents. Actuellement, les divergences entre les cantons sont énormes. La Confédération est appelée à intervenir. Il y a lieu d’enjoindre les cantons à lancer des programmes de régularisation tels que l’opération Papyrus réalisée par le canton de Genève. Il est nécessaire d’améliorer et de simplifier les processus de régularisation. Une procédure simplifiée pour les cas de rigueur doit être instaurée. Il faut supprimer les conséquences pénales pour les requérants et leurs proches.

Ce ne sont pas les personnes qui sont illégales, c’est la loi qui les pousse dans l’illégalité.

2. Un soutien direct au-delà de la crise

La précarité caractérise les conditions de vie des sans-papiers en Suisse. Pendant la crise du coronavirus, la situation s’est aggravée et est apparue au grand jour dans toute la Suisse. Il s’agit de besoins fondamentaux – de quoi manger, un toit. De nombreux sans-papiers travaillent dans l’économie domestique et ont été licenciés à cause de la pandémie.

La crise est loin d’être terminée pour les sans-papiers. A l’heure actuelle, il est difficile de trouver un nouvel emploi, et une réduction de quelques heures seulement du temps de travail suffit pour que la nourriture ou le loyer ne puissent plus être payés.

La mesure la plus simple et la plus efficace serait, comme nous l’avons développé plus haut, la régularisation de tous les sans-papiers vivant actuellement en Suisse, afin de garantir à tous l’accès à la santé, au droit et aux assurances sociales.

Faute de quoi, il faut créer des structures qui garantissent l’accès à des prestations de base aussi aux sans-papiers. La crise ne doit pas entraîner de **conséquences négatives** à long terme pour les conditions de vie des sans-papiers. D’où la nécessité, pour la Confédération et les cantons, de prendre des mesures praticables et réalistes pour le soutien direct des sans-papiers, au-delà de la situation extraordinaire. Ces mesures doivent être accessibles et inconditionnelles, par exemple grâce à la création d’un **fonds d’aide directe** destiné au soutien pendant la crise.

Lors du traitement des **demandes pour cas de rigueur**, à l’heure actuelle, les facteurs économiques ne doivent pas avoir d’impact sur les décisions. L’obtention de prestations d’aide sociale par des sans-papiers régularisés ne doit pas entraîner la révocation d’un permis de séjour ou d’établissement.

Il est du devoir de la Suisse d’établir des moyens d’existence sûrs pour tous ses habitants – sans-papiers inclus. Les mesures proposées au titre de la prochaine revendication permettraient de compenser à l’avenir les conséquences d’une crise comme celle que nous traversons.

3. Des moyens d'existence sûrs pour tous

Les sans-papiers sont une partie intégrante de l'économie et de la société suisses. La Suisse a la responsabilité de garantir des moyens d'existence sûrs dans différents domaines pour les sans-papiers en tant que travailleurs, travailleuses et en tant qu'êtres humains.

L'échange de données entre différentes autorités interagissant avec des sans-papiers doit être banni, si cet échange empêche l'accès aux droits fondamentaux. Les **obligations de notification** entravent l'accès des sans-papiers à des prestations fondamentales du système de santé, de l'éducation ou de la justice. Il y a donc lieu de les réviser et de les réduire.

Le droit d'obtenir de **l'aide dans des situations de détresse** est un droit fondamental garantissant des moyens de subsistance minimaux à toute personne vivant en Suisse – indépendamment de son statut de séjour. C'est ce que dit la Constitution. Ce droit fondamental ne doit pas être détourné pour faire pression et pousser les personnes à quitter la Suisse. L'accès à l'aide directe afin de couvrir les besoins élémentaires doit être garanti. Cela implique un **accès aux assurances sociales** pour les sans-papiers. Afin de sauvegarder la santé de tous, il faut prévoir un accès gratuit et sans mesures répressives au système de santé.

En tant que société, nous avons tout intérêt à ce que **la santé, l'éducation, le travail et la justice** soient accessibles aussi aux sans-papiers. C'est la seule manière de nous prémunir contre les abus et de combler les lacunes de la législation en vigueur. Qu'il s'agisse d'abus sur le marché du travail, du logement ou pour se protéger contre la violence domestique et les risques d'infection. En outre, les personnes qui aident les sans-papiers pour des motifs honorables ne doivent pas être poursuivies par la justice.

La Suisse doit réitérer son **attachement aux droits fondamentaux** pour toutes les personnes vivant en Suisse. Cela signifie concrètement que ces droits priment toujours sur une quelconque atteinte au droit des étrangers.

La plateforme pour les sans-papiers

La plateforme pour les sans-papiers réunit des permanences de défense et d'information de différents cantons, des ONG locales et nationales, des associations, des églises, des œuvres d'entraide, des syndicats, des partis, des parlementaires et des particuliers. La plateforme défend les droits et les préoccupations des sans-papiers, ces habitants de la Suisse non-munis d'un titre de séjour ou d'établissement. Elle s'est fixé comme objectif de faciliter l'accès à un statut légal stable pour les sans-papiers et œuvre pour leur régularisation.

Contact

Plateforme pour les sans-papiers
Mattea Meyer, Co-présidente
Ada Marra, Co-présidente
www.sans-papiers.ch
plattform@sans-papiers.ch